



“Antiquaire, c’est le plus beau métier du monde !”

Hugues-Jean Lamy

Fondée en 1919, la Chambre Royale des Antiquaires et des Négociants en œuvres d’Art de Belgique est une autorité reconnue dans le marché de l’art où elle est considérée comme offrant un label de qualité et défendant les intérêts du commerce des objets d’art. Rencontre avec son président, Hugues-Jean Lamy, sinologue, négociant en porcelaines, objets d’art et de collection asiatiques.

TEXTE : CHRISTOPHE DOSOGNE PORTRAITS : GUY KOKKEN

L’une des premières missions de la Chambre est de veiller à ce que le métier d’antiquaire, souvent décrié, soit entouré de considération et puisse se développer. Pour ce faire, elle noue des contacts avec les organisations régionales, les chambres de commerce ou tout autre organisme destiné à défendre des intérêts communs. Totalement au service du commerce de l’art, la Chambre Royale des Antiquaires de Belgique vise aussi à donner à notre pays la place qu’il mérite au sein du négoce international. A cette fin, elle sera à la base de la création, en 1935, de la Confédération Internationale des Négociants en Œuvres d’Art (C.I.N.O.A.) à laquelle appartiennent une vingtaine de pays dont l’Allemagne, la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Suisse et les Etats-Unis.

Déontologie

Depuis sa fondation, la Chambre n’a accepté dans ses rangs que de véritables antiquaires à la compétence reconnue. Or, n’est pas membre qui veut, l’intégration se fait par cooptation, moyennant le respect de certaines règles. «*La profession d’antiquaire et de négociant en œuvres d’art impose à celui qui la pratique des obligations spécifiques, précise le code d’éthique. Cette activité doit être exercée avec l’expertise et la diligence nécessaires et dans le respect des lois et règlements en vigueur. Ceux-ci concernent notamment la possession de biens culturels volés, spoliés ou exportés illégalement, les pratiques commerciales loyales et la protection des consommateurs*». Depuis son élection en 2015, à l’instigation de Patrick Derom qui l’incita à se présenter, Hugues-Jean Lamy n’a de

cesse de faire respecter cette charte par la bonne centaine de membres qui composent la Chambre Royale des Antiquaires de Belgique dans tous les domaines du marché et de l’expertise, y compris l’art contemporain, la gravure ancienne et la bande-dessinée.

“Nous avons besoin des jeunes, que je souhaite encourager à embrasser le métier.”

La relève

«*Intégrer la bande-dessinée fut l’une de mes premières actions en tant que président. Une nécessité, car notre profession est en régression au niveau mondial. C’est un métier très difficile qui demande une remise en question permanente. Il faut au minimum une décennie pour se former, ce qui va à l’encontre du temps court, celui de l’immédiateté et de la communication qui préside aujourd’hui à la culture 2.0. Or, nous avons besoin des jeunes que je souhaite encourager à embrasser le métier. Car il y aura toujours des objets qui auront besoin de ces passeurs que sont les antiquaires pour qu’ils s’occupent d’eux et transmettent à d’autres ce petit bout d’humanité qu’ils représentent*». Mais comment faire pour se lancer dans un secteur dominé par les salles de vente et les foires d’art ? «*On peut toujours commencer par de la belle brocante et puis évoluer, sans nécessairement beaucoup de moyens. Quelques milliers d’euros suffisent, ainsi que beau-*

coup de volonté, de passion et de soif de connaissance. Ne pas compter ses heures non plus... Le voyage dans le temps et dans l'espace que permet ce négoce de passeur d'objets constitue vraiment une plus-value exceptionnelle. C'est le plus beau métier du monde !», s'enthousiasme Hugues-Jean Lamy, tombé dedans il y a une vingtaine d'années.

Sinologue

Francophone de Flandre, né à Bruges dans une famille très ouverte sur le monde, composée notamment de collectionneurs et de négociants en art, l'homme achetait son premier objet, une boîte en argent, à l'âge de cinq ans. « *A douze ans, renchérit-il, je faisais l'acquisition en salle de vente d'une estampe japonaise, car mon grand-père m'avait transmis sa passion de l'Orient.* » En découleront des études en sinologie à l'Université de Gand, la plus ancienne de Belgique dans ce domaine spécifique. « *Cette ouverture est née des liens étroits établis entre la Chine et la Belgique, dès la fin du XIXe siècle,* explique Hugues-Jean Lamy. *De grands entrepreneurs, tels que Edouard Empain, y furent actifs dans les domaines des mines et des chemins de fer. L'Empereur Daoguang avait privilégié la Belgique par rapport à la France ou à l'Angleterre grâce au talent de nos ingénieurs !* » Suivront des *summer classes* chez Christie's London dans le département d'art chinois, avant un séjour prolongé en Chine. Après un service militaire au Musée royal de l'Armée, retour à Londres chez Christie's comme expert, avant de collaborer à l'organisation des premières ventes de l'*auctioneer* à Hong Kong. En 1999, Christie's ayant été acquise par François Pinault, Hugues-Jean Lamy quitte la société de ventes pour intégrer la Galerie Lamy, fondée par son père Georges en 1996.

Demain...

Spécialisée dans les arts d'Asie, l'enseigne participe annuellement à la BRAFA et à la Hong Kong Art Fair : « *Ce sont deux foires essentielles pour nous. Hong Kong, où nous nous rendons en octobre et en mai, nous permet de toucher une clientèle asiatique, indienne et océanienne. Les nouveaux collectionneurs, notamment d'Amérique du Sud et d'Asie Centrale, qui ont tous une soif énorme de découvrir et d'apprendre, y sont également présents. La BRAFA reste importante car elle continue à attirer une clientèle de vrais collectionneurs, très pointue, notamment américaine, qui commence timidement à retrouver le chemin de l'Europe.* » Georges et Hugues-Jean

“Il est important de rajeunir l'image de la Chambre, tout en conservant ses valeurs anciennes.”

“Ma fonction est de rassembler et de trouver un consensus entre les membres.”

Lamy occupent actuellement l'ancienne galerie bruxelloise de Christian de Bruyn sous les locaux de la Chambre, au coin des rues Ernest Allard et Van Moer. Leur négoce déménagera en avril prochain dans l'ancien espace de Francis Janssens Van der Maelen, rue Allard. Les locaux laissés libres au rez-de-chaussée seront, dès lors, investis par la Chambre Royale des Antiquaires et désormais accessibles au public : « *Nous souhaitons y présenter certains objets emblématiques de nos membres, mais aussi de petites expositions, et organiser des conférences destinées à tous.* » Les ambitions du président de la Chambre sont également d'être plus que jamais attentif à ce que ses membres entretiennent de bons rapports et resserrent leurs liens de confraternité, examinant avec la compétence et les garanties voulues tout litige qui pourrait survenir entre eux ou avec les acheteurs. « *Ma fonction est de rassembler et de trouver un consensus entre les membres. Il est important de rajeunir l'image de la Chambre tout en conservant ses valeurs anciennes. J'ambitionne de poursuivre le travail de juriste mené par Patrick Derom afin que notre organisation soit encore plus représentée au niveau de l'Etat ou de la Commission européenne. Par sa neutralité, sa collégialité, la Chambre permet de défendre les intérêts de tous ses membres et du métier. Franchise et honnêteté sont les clés qui permettent d'obtenir des résultats dans ce sens.* »

En savoir plus

Contacter

Chambre Royale des Antiquaires
et des Négociants en œuvres d'Art
de Belgique
Rue Ernest Allard, 32
Bruxelles
www.antiques-chamber.be

